



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Centre de contact

## Oniam - Informations sur l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

---

Centre de contact

Pour avoir des informations sur les conditions d'accès au dispositif d'indemnisation

### Par téléphone

**0 810 600 160**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile

Pour connaître le tarif, écoutez le message en début d'appel

### Par courrier

Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam)

36, avenue du Général De Gaulle

Tour Gallieni II

93175 Bagnolet Cedex

### Par courrier électronique

secretariat@oniam.fr

### Par télécopie

01 49 93 89 46

Vérfifié le 07 novembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)